



Suis je protégé si le chèque et en bois

Par **sefket**, le **30/01/2015** à **21:40**

bonjour,

J'ai reçu récemment une offre d'emploi par sms et j'y réponds.
J'ai été embauché après avoir donné mon CV.

Une de mes missions dans mon travail est de gérer la gestion du budget de mes agents.
C'est la raison pour laquelle j'ai reçu un chèque de 2300€ à remettre à mes agents.

Cependant, sans me savoir si le chèque en bois je dois faire parvenir ses 2300€ à mes agents sous forme de coups PCS.

Comme seule garantie j'ai reçu un ordre de mission.

Dont voici le contenu :

SARL COLIS SERVICE 84 - 486 Chemin des Sorades - 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE –

SIRET 79206698700027 – TVA FR24792066987

Réf. : 2015/JANV30/001

ORDRE DE MISSION

Je soussigné Monsieur Y Gérant de la société SARL COLIS SERVICE 84 dont le siège social est situé à 486 Chemin des Sorades, 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE

a autorisé,

- suite à la réception du chèque du client de SARL COLIS SERVICE 84 et
- au mouvement bancaire qui en résulte sur le compte bancaire du concerné,

Monsieur X, employé au poste de Coordinateur Transit Colis, à effectuer des achats de coupons recharge PCS afin de les envoyer aux Agents Transit Colis sous sa responsabilité.

Le montant du chèque qui a été reçu est de 2 300,00 €.

Ce document daté et signé tient lieu de justificatif à caractère juridique qui désengage Monsieur X et rends responsable la société SARL COLIS SERVICE 84 et son gérant Monsieur Y.

Document daté et signé 30 Janvier 2015

Gérant M. Y

SARL COLIS SERVICE 84

486 Chemin des Sorades

84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE

SIRET FR24792066987

RCS Avignon B 792 066 987

TVA FR30801890179

Merci pour ceux qui voudraient bien m'aider.

Par **P.M.**, le **30/01/2015** à **22:05**

Bonjour,

Cela sent l'arnaque effectivement et on se demande pourquoi on vous enverrait un chèque alors que cela aurait pu se passer par virement même s'il serait peut-être risqué de communiquer vos coordonnées bancaires...

Il faudrait savoir quel nom d'entreprise figure sur le chèque...

Vous pourriez même contacter la gendarmerie ou le commissariat de police pour savoir ce qu'ils en pensent...

Par **sefket**, le **02/02/2015** à **09:27**

Sur le chèque figure le nom du client et non pas le nom de l'entreprise.

Merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **02/02/2015** à **09:55**

Bonjour,

Vous pourriez essayer aussi de contacter l'entreprise ou la banque mais en vous méfiant qu'il n'y soit pas mentionné un faux numéro...

En tout cas je vous conseillerais de vous-même ne pas émettre de chèque tant que vous n'aurez pas tiré cela au clair...

Par **celinetete**, le **08/04/2015** à **12:26**

Bonjour,

Avez vous tiré au clair l'histoire de ce chèque svp car j'ai eu la même offre et je voulais savoir si c'était une entreprise sérieuse ou pas avant.

Merci de votre réponse

Par **severine13**, le **08/04/2015** à **12:31**

C est une arnaque !! Regardez sur le net toutes les personnes qui se sont fait arnaquer... laissez tomber ce genre de job d appoint qui ne vous apportera que des problèmes

Par **celinetete**, le **08/04/2015** à **12:44**

ok merci de votre réponse car j'ai déjà eu les personnes responsables de l'entreprise au téléphone et au niveau du registre ils sont bien enregistrés j'ai bien vu que pas mal de personnes c'était fait arnaquer mais aucune avec France colis c'est pour cela que je suis venu au nouveau message de "sefket"

Par **domat**, le **08/04/2015** à **13:13**

pour éviter l'arnaque, attendez que le chèque soit effectivement encaissé (environ 15 jours) avant de disposer des fonds.
sinon cela ressemble à une arnaque bien connue, donc prudence.

Par **celinetete**, le **08/04/2015** à **13:29**

Merci de votre réponse

Pour l'instant je n'ai eu que la proposition de la mission de la même entreprise que "sefket" et il m'ont dit que c'était par virement (pas parler de chèque) et en cherchant les arnaques je n'ai trouvé que le soucis de "sefket" sur le net donc ??? je reste méfiante tout de même car je me dis aussi bizarre bizarre!!!

Par **Nawiss**, le **22/10/2015** à **05:17**

Bonjour j'aurais voulu savoir ce qu'il en était devenu de cette affaire?

Ma mère a eu la même proposition d'offre et lorsque qu'elle a déposé le chèque, sa banque lui a confirmé immédiatement que le solde du chèque avait été crédité sur son compte. Est-ce possible ça?

Par **Sleeper**, le **22/10/2015** à **06:00**

Dites à votre mère de laisser tomber.

Par **P.M.**, le **22/10/2015** à **08:15**

Bonjour,

Un chèque est toujours mis au crédit d'un compte sous réserve d'encaissement...

Par **jodelariege**, le **22/10/2015** à **10:04**

bonjour vous écrivez "emploi à domicile" sur votre ordi et vous verrez toutes les tentatives d'arnaque .que votre mère attende plusieurs semaines avant d'utiliser cet argent sinon c'est son propre argent qui va être ponctionné et elle n'aura que ses yeux pour pleurer.....et depuis quand on paye les gens avant le travail effectué?vous imaginez que des inconnus (les prétendus employeurs)envoient de l'argent à d'autres parfaits inconnus? oui laissez tomber....